

CACES® R485

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGANT

PUBLIC & PREREQUIS

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant

Avoir 18 ans et posséder les aptitudes médicales requises.

OBJECTIFS GENERAUX

Maîtriser la conduite en sécurité des chariots gerbeurs conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS),

Obtention du CACES® R485 de catégorie 2,

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, Arrêté du 2 décembre 1998.

EFFECTIF

6 stagiaires maximum par session de formation

DURÉE

De 14 heures à 21 heures (de 2 à 3 jours)

Feuille d'émargement par demi-journée

LIEU

A définir : Cholet 49 / Andrezé 49 /Trélazé 49

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation

Formation Théorique

- Thème 1 : Le métier de conducteur de gerbeur – Responsabilités de l'employeur et du conducteur
- Thème 2 : Les acteurs en prévention des risques professionnels
- Thème 3 : Les différentes catégories de chariot
- Thème 4 : Les documents du chariot
- Thème 5 : La technologie
- Thème 6 : Les tableaux de charge
- Thème 7 : L'utilisation
- Thème 8 : La circulation
- Thème 9 : Les produits dangereux

Formation pratique

- Plateau technique avec aire d'évolution intérieur et extérieur
- Organisation par ateliers pédagogiques (suivant la typologie de CACES® effectuée)

Evaluation des acquis et synthèse du stage

Un livret de formation et une attestation de formation individuelle seront remis à chaque participant.
Attestation de formation individuelle

MOYENS MIS A DISPOSITION

Engin automoteur à conducteur accompagnant suivant la typologie de CACES® à valider

Plateau technique intérieur (équipé de racks)

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Support pédagogique de type POWER POINT

VALIDATION DES ACQUIS

Formateurs qualifiés CACES

Évaluation théorique et pratique

Tests réalisés par nos soins (organisme testeur certifié par SGS)

Les contenus de formation sont adaptés aux spécificités de la catégorie de transpalette électrique et peuvent être personnalisés selon les besoins et les attentes de l'entreprise.